



## INSCRIPTION EN MASSO-KINESITHERAPIE

1<sup>ère</sup> ANNEE 2021\_2022

### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Pour procéder à votre inscription administrative en 1<sup>ère</sup> année à l'Institut de Formation en masso-kinésithérapie de Saint Sébastien sur Loire, vous devez :

- 1 - Procéder au règlement de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus <https://cvec.etudiant.gouv.fr>),
- 2 - Transmettre par mail à l'adresse [secretariat@ifm3r.eu](mailto:secretariat@ifm3r.eu) les éléments suivants afin de pouvoir procéder à votre inscription pédagogique et définitive :
  - . Nom
  - . Prénom
  - . date de naissance
  - . le certificat de paiement de la CVEC

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat par mail à l'adresse suivante [secretariat@ifm3r.eu](mailto:secretariat@ifm3r.eu) ou par téléphone au 02.51.79.09.83

- 3 – A réception de vos coordonnées, vous recevrez un identifiant, un mot de passe ainsi qu'un guide de connexion afin de **compléter votre dossier d'inscription en ligne sur [www.ifm3r.fr](http://www.ifm3r.fr)**.

*Vous aurez un délai de 48 heures pour procéder au règlement des frais administratifs de 225 €.  
(ces frais ne seront pas remboursés en cas de désistement).*